

Lettre du citoyen Maugin à la citoyenne Cresson décrivant la situation à Constantinople et lui transmettant un don patriotique de 150 livres, lors de la séance du 12 ventôse an II (2 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du citoyen Maugin à la citoyenne Cresson décrivant la situation à Constantinople et lui transmettant un don patriotique de 150 livres, lors de la séance du 12 ventôse an II (2 mars 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) pp. 648-649;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_32970_t1_0648_0000_9

Fichier pdf généré le 15/05/2023



ont emporté. Les Paolistes étaient en nombre décuple et, selon leur usage, ont été bruler et dévaster les possessions des patriotes. Il faut espérer que leur temps ne sera pas de longue durée.

Je t'annonce que la nouvelle des victoires des armées de la République a électrisé les défenseurs qui sont dans ce point éloigné. J'ai fait une disposition que les troupes ont adoptée avec transport. J'ai formé des compagnies d'officiers et de sous-officiers des régiments qui sont en Corse. Ces officiers se trouvent excédants dans les différents corps qui sont extrêmement réduits par les maladies et le défaut de recrutement. Ces compagnies d'officiers et de sous-officiers sont destinées à marcher aux grenadiers; elles porteront le nom de la Montagne, de Sans-Culottes, etc., et j'assure la Convention nationale que la République en tirera le plus grand service. Si les Anglais débarquent, nous les chargerons à la baïonnette, et j'espère qu'ici, comme dans le continent, la Montagne foulera aux pieds ses ennemis. Il se forme aussi des compagnies volontaires de la garde civique qui veulent marcher aux grenadiers. Enfin, président, c'est à qui de nous imitera le mieux nos frères de l'armée de Toulon et ceux de l'armée du Rhin. Il y a six jours que quarante bâtiments anglais étaient sur nos côtes; un coup de vent les a dispersés, et nous craignons qu'ils ne reviennent plus.

LACOMBE-SAINT-MICHEL.

(Applaudissements.)

48

Des membres de la société populaire de Corbeil félicitent la Convention nationale sur le décret qu'elle a rendu pour aider à distinguer et à reconnoître les patriotes de ceux qui récemment ont pris le masque du patriotisme, républicains de circonstances, royalistes masqués, fédéralistes déguisés, modérés astucieux, qui s'étoient insinués par-tout divisoient et calomnioient. (Applaudi.)

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Corbeil, 10 vent. II] (2)

« Citoyens représentans,

Les malveillans étoient parvenus à mettre l'oppression des patriotes à l'ordre du jour dans différentes parties de la République. Votre œil sévère et vigilant l'a apperçu et vous avez par votre décret salutaire du... de ce mois, détruit les dernières espérances de l'aristocratie.

Des républicains de circonstances, des royalistes masqués, des fédéralistes déguisés, des modérés, se dirigeant astucieusement selon que le vent souffloit d'un côté ou d'un autre, s'étoient affublés de beaux bonnets rouges, et s'étoient insinués dans les sociétés populaires, dans les comités révolutionnaires, pour miner la liberté sous prétexte de faire marcher la Révolution. Ils avoient un projet chéri qui eut infailliblement servi leur perfide intention. C'étoit de diviser. de calomnier, de persécuter les patriotes, enfin de les dégoûter, si toutefois il étoit possible qu'un patriote se dégoûta de la liberté, même lorsqu'elle seroit défigurée par les griffes des vautours élevés, alimentés par les tyrans.

Vous avez voulu que les personnes incarcérées ne pussent demander leur liberté, qu'en rendant compte de ce qu'elles ont fait depuis le mois de

mai 1789.

Législateurs, la société populaire de Corbeil vient vous présenter ses actions de grâces de cette mesure salutaire, et de toutes celles qui sont comprises dans votre décret. Elle sera la pierre de touche qui fera connoître le vrai patriote, l'ami sincère de la révolution; elle les fera distinguer des hommes nouveaux soldés par le vil métal distribué par l'exécrable Pitt.

Citoyens représentans, marchez toujours d'un pas ferme, comme vous l'avez fait jusqu'à ce jour, et la plus belle révolution que le monde ait encore vu ne rétrogradera pas. Nous en faisons le serment.

Nous ne savons pas flatter, mais nous savons ce qui peut opérer le salut de la République et nous nous empressons d'y applaudir.

Restez à votre poste : Continuez à y demeurer fermes, comme la Montagne inébranlable sur laquelle vous siégez. C'est le vœu général de tous les vrais sans culottes et celui particulier de la société populaire de Corbeil ».

PEUVRIER (secrét.), BARON (présid.), J. PETIT (v.-présid.), Cousin-Longchamp (secrét.).

49

Maugin, citoyen français, actuellement à Constantinople, envoie 150 liv. pour les besoins de la République.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

[La c^{no} Cresson, à la Conv.; s.l.n.d.] (2)

« Citoyens législateurs,

Maugin, citoyen français actuellement à Constantinople, me charge de vous remettre 150 l. pour nos frères d'armes qui deffendent la liberté. Il me marque qu'il y a un an nous avions pour ministre, à la Porte, un traître et que, présentement, nous avons dans le citoyen Descorches un zélé républicain dont la prudence égale la droiture. Il termine sa lettre en assurant que les Turcs sont nos amis. Je vous la remets, législateurs, avec son offrande civique ».

[Le cⁿ Maugin, à la c^{ne} Cresson, négociant, rue Bourg-l'Abbé, Paris. 21 octobre 1793] (3)

« Je m'empresse, ma chère amie, de te donner de mes nouvelles. L'occasion me paraît favorable.

⁽¹⁾ P.V., XXXII, 398. Bin, 12 vent.; Batave, no 382; Mess. soir, no 562; F.S.P., no 243; Mon., XIX, 609; Débats, no 529, p. 159; J. Fr., no 525; J. Sablier, 1173.

⁽²⁾ C 295, pl. 988, p. 7.

⁽¹⁾ P.V., XXXII, 398 et XXXIII, 177. Bin, 13 vent. (suppl^t); Audit. nat., n° 526. (2) C 293, pl. 965, p. 19.

⁽³⁾ Id., p. 18.

Je souhaite que tu profites des occasions qui se présenteront pour me répondre. Je t'ai écrit plusieurs fois sans savoir si tu avais reçu mes lettres. Je me porte à merveille. Dis-moi comment se trouvent nos parents de Vitry et de Douai; j'en suis bien en peine. Ne t'alarme pas sur les événements, ils sont inséparables d'une grande révolution, mais la bonne cause triomphera. Que toutes les puissances se coalisent contre nous; ils ne prouveront autre chose sinon qu'une grande République, qu'une grande nation, que la France libre enfin est plus forte que le reste de l'Europe. Le crime de Toulon est grand, sans doute mais notre énergie est plus grande; l'année dernière, à cette époque, les tyrans croyaient avoir triomphé. Eh bien à cette époque même, ils ont été ensevelis dans les plaines de Champagne! et nous n'avions que des traîtres pour généraux qui restaient impunis. Cette année on leur a tranché la tête et tous leurs complices subiront le même sort. Nous avions, il y a un an, un traître pour ministre auprès de la Porte. Maintenant, nous avons un vrai citoyen, un patriote zélé dont la prudence égale la droiture des intentions. C'est le citoyen Descorches. Les circonstances sont délicates, elles exigeaient un homme tel que lui. Les Turcs sont nos amis, mais ils sont euxmêmes pressés par leurs ennemis.

Je t'ai mandé deux ou trois fois de m'envoyer les livres et les petites seringues que j'ai laissés chez toi, mais ne me les envoie que lorsque les circonstances le permettront. Tu pourras disposer de l'argent que tu as à moi pour le soulagement de nos chers concitoyens qui se sacrifient pour la patrie.

Donne moi des nouvelles de Mme Canto et de sa charmante fille. Dis-leur que je les embrasse. Je suis toujours garçon. Je voudrais bien qu'elles fussent toutes les deux à Constantinople. C'eut été pour moi une grande consolation. Je ne te cacherai rien. Genni est aimable; si les circonstances me permettent je lui parlerai plus à découvert. Entretiens leur amitié, et pour toi et pour moi. Si tu lui as écrit mes anciennes dispositions de mariage à Constantinople, dis leur le contraire.

J'ai toujours plus chéri le bonheur d'une femme vertueuse que d'une femme riche. Nous ne sommes plus dans un siècle où l'orgueil établit des distinctions. La fierté doit émaner de la vertu. Je suis fils d'un père honnête et d'une mère qui a bien rempli ses devoirs; Voilà, chère sœur, ce qui me rend fier. Genni a les mêmes titres. Ecris-moi le plus tôt sans me cacher aucuns détails de ce qui [touche] ces deux personnes, je désire qu'elles aient été justifiées d'avoir été absentes de France [par leur] séjour à Constantinople. Je leur ai envoyé un double certificat à ce sujet.

Donne-moi des nouvelles de tous nos frères. dis-moi comment vont tes enfants. Ne t'inquiète plus du commerce. Le salut de la patrie d'abord auquel est lié le salut particulier; ensuite vient le commerce. Nous en avons toujours assez, quand nous jetons un œil juste sur les malheureuses victimes du despotisme et de l'aristocratie de toutes les classes.

Adieu, je t'embrasse et suis ton ami et frère ».

Embrasse pour moi ton mari et les enfants.

50

La société populaire et les citoyens des trois hameaux, Villevaudé, Montjan et Bordeaux (1), composant une seule commune, canton de Claye, district de Meaux, viennent offrir une somme de 450 liv. pour les frais de la guerre.

Mention honorable insertion au bulletin (2).

51

Les membres du tribunal militaire du 1er arrondissement de l'armée des Ardennes, se présentent à la barre de la Convention nationale (3).

Ils viennent réclamer contre les calomnies dirigées contre eux, et contre la suspension qui en a été la suite. Ils demandent, 1° que le représentant Flogères (4), témoin des faits, soit entendu dans cette affaire, 2° que le citoyen Roux, commissaire de la convention sur les lieux, soit chargé de prendre tous les renseignemens convenables. 3º que le comité de sûreté générale suspende son rapport, jusqu'après l'envoi des pièces par le représentant Roux (5).

Sur les observations d'un membre, la Convention renvoie aux comités de salut public et de sûreté, pour faire un rapport sur tout ce qui peut concerner ces officiers de police de sûreté militaire (6).

52

La section de la Montagne est admise (7).

L'ORATEUR. « Citoyens représentants. Nous venons remplir un devoir bien cher à nos cœurs. Les défenseurs de la patrie, ces héros dont le courage et la valeur sont incomparables, ces héros qui savent souffrir toutes les privations pour assurer l'unité et l'indivisibilité de la République, verront, par notre solllicitude active, que nous voulons, non-seulement satisfaire à leurs besoins, mais les prévenir.

« Que les tyrans sachent que nous n'avons pas encore fait nos derniers efforts, et que le jour où nous cesserons d'en faire sera le dernier de leur existence (8).

[La Section] annonce qu'elle a fait passer aux vainqueurs des despotes 2652 chemises, 816 paires de bas, 311 paires de souliers, et

- (1) Seine-et-Marne. Voir ci-après, ann. VII.
 (2) P.V., XXXII, 398-99. Bⁱⁿ, 13 vent. (suppl^t).
 (3) P.V. YYVII 200
- (3) P.V., XXXII, 399.
 (4) Sans doute Flageas.
- (5) J. Sablier, n° 1173; J. Fr., n° 525; Mon., XIX, 609; F.S.P., n° 243; Mess. soir, n° 562; C. Eg., n° 562.

- (6) P.V., XXXII, 399.
 (7) P.V., XXXII, 399 et XXXIII, 179.
 (8) C 293, pl. 965, p. 20. Signé: Daubanton, Jobert (présid.), Boubon, Bréant, Baillet, Mazurier Junck, Mottet, Deuriste, Merlier. Reproduit dans Débats, n° 529, p. 159. Mon., XIX, 609.